

# AVIS DE L'OCRCVM

## **Avis administratif Général**

*Destinataires à l'interne :*  
Affaires juridiques et conformité  
Haute direction  
Institutions  
Pupitre de négociation

*Personne-ressource :*  
Victoria Pinnington  
Première vice-présidente à la politique  
de réglementation des marchés  
Téléphone : 416 646-7231  
Télécopieur : 416 646-7261  
Courriel : [vpinnington@iroc.ca](mailto:vpinnington@iroc.ca)

**18-0009**  
**9 janvier 2018**

## **Étude de l'OCRCVM intitulée « Segmentation selon la vitesse des ordres : attrait des flux ralentis sur les bourses »**

L'OCRCVM, en collaboration avec la Banque du Canada, a étudié l'incidence du nouveau modèle de négociation adopté par la Bourse Alpha TSX (Alpha) le 21 septembre 2015, modèle comportant notamment l'instauration d'un « ralentisseur »<sup>1</sup>. Certains observateurs ont dit craindre que ces changements aient une incidence négative sur la qualité du marché au Canada.

Dans [le document](#) ci-joint, nous analysons la segmentation, les mesures de la qualité du marché et les différences dans les décisions d'acheminement des ordres par suite de l'adoption du nouveau modèle d'Alpha. Voici un résumé des principales conclusions tirées de cette étude :

- Pas d'augmentation significative de la segmentation;

---

<sup>1</sup> Un « ralentisseur » est un délai systématique imposé entre la réception d'un ordre et son exécution.



- Pas de changement important dans les mesures des coûts de transaction à l'échelle du marché par rapport à leurs niveaux antérieurs ou à un échantillon de contrôle correspondant d'actions américaines;
- Augmentation d'environ 5 % de la taille des opérations exécutées à l'échelle du marché;
- Augmentation d'environ 75 % de la taille des opérations exécutées sur Alpha uniquement;
- Diminution des ratios ordres/opérations et augmentation de la taille des ordres au mieux exécutés par les gros utilisateurs institutionnels d'Alpha;
- Diminution du recours à la méthode d'acheminement des ordres par éparpillement chez les gros utilisateurs institutionnels d'Alpha.

Nos résultats montrent que le nouveau modèle d'Alpha, comprenant l'instauration d'un ralentisseur, n'a pas eu d'incidence négative sur la qualité des marchés boursiers canadiens.